

# ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE UNE DYNAMIQUE MÉTROPOLITAINE ?

Sous la direction d'Élisabeth Campagnac-Ascher



# SOMMAIRE

## Introduction

### Pour une approche territoriale de l'économie de la connaissance

Élisabeth Campagnac-Ascher

10

## Chapitre 1

### (In)capacité métropolitante de l'économie de la connaissance

Magali Talandier

17

## Chapitre 2

### Les fonctions métropolitaines, catalyseur d'emplois au sein des grandes aires urbaines

Maurice Catin et Christophe Van Huffel

39

## Chapitre 3

### Économie de la connaissance et politiques locales – Analyse comparée de Bordeaux, Grenoble, Lille, Marseille-Aix, Nantes, Rennes et Toulouse

Christophe Demazière

57

## Chapitre 4

### Dispositifs publics d'innovation à Grenoble, Nantes et Rennes – Entre mise en réseau et projets d'aménagement

Christophe Demazière, Jacques Fache,

Charles-Édouard Houllier-Guibert, Rachel Linossier, Raphaël Besson

83

## Chapitre 5

### De l'économie de la connaissance à la théorie de la créativité

Jean-Alain Héraud

113



<b>Chapitre 6</b>	
<b>La créativité, nouvelle ressource économique pour les territoires ?</b>	
Christine Liefoghe	137
<b>Chapitre 7</b>	
<b>Économie créative et trajectoires de développement des métropoles françaises</b>	
Christine Liefoghe	159
<b>Chapitre 8</b>	
<b>Des quartiers dédiés à l'économie créative : concepts et enjeux pour les métropoles régionales françaises</b>	
Christine Liefoghe	193
<b>Chapitre 9</b>	
<b>Universités et métropoles : stratégies croisées ou constructions parallèles ?</b>	
Hélène Dang Vu, Olivier Ratouis, Bernard Bensoussan, Sarah Cordonnier	237
<b>Chapitre 10</b>	
<b>Les cantines numériques et les enjeux de la territorialisation du numérique dans les métropoles</b>	
Emmanuel Eveno	263

Introduction

# POUR UNE APPROCHE TERRITORIALE DE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Élisabeth Campagnac-Ascher

Les thèmes de l'économie et de la société de la connaissance ont rencontré, au cours de ces dernières années, une forte audience auprès des collectivités territoriales. Dans une conjoncture marquée par de profondes réformes institutionnelles et par une restructuration profonde des systèmes productifs dans un contexte de concurrence aiguisée, leur succès ne manque pas de soulever la question des correspondances ou des interactions entre ces différents processus. L'ambition de ce livre est d'élucider la place et le statut de l'économie de la connaissance dans le processus de métropolisation et ses enjeux dans les stratégies urbaines ; il vise aussi à en apprécier les retombées sur la « fabrique » urbaine.

## Le fruit d'une dynamique de recherche

La dynamique de recherche a été suscitée au départ par les différences d'appréhension de l'économie de la connaissance par les acteurs locaux et par les chercheurs.

En effet, l'accueil enthousiaste manifesté par les premiers à l'égard de la thématique de l'économie de la connaissance ne s'embarrait pas de la disparité réelle des projets rassemblés sous cette bannière : des grands schémas de développement universitaire aux quartiers créatifs en passant par les clusters et les pôles de compétitivité, la gamme en était très large. Deux préoccupations semblaient toutefois privilégiées par les acteurs locaux : la réalisation d'« écosystèmes d'innovation » et les investissements susceptibles d'attirer les classes créatives. S'y ajoutait dans certaines métropoles (Lille, Lyon, Bordeaux, Toulouse) un intérêt manifeste pour l'éducation, la formation mais aussi pour la diffusion des connaissances hors des enceintes traditionnelles. Autrement dit, les thèmes de la « société de la connaissance » ou de la ville et des « territoires apprenants » côtoyaient ceux de la « ville intelligente » et de la « ville créative », ce qui conférait à l'économie de la connaissance une dimension quelque peu « attrape-tout ». Sans

doute pouvait-on y lire de fortes attentes à l'endroit de l'économie de la connaissance, à laquelle il était prêté la double vertu de renforcer l'attractivité des territoires et de générer une croissance économique endogène, sous maîtrise et contrôle locaux. Cette acception très large n'était toutefois pas sans intérêt pour les chercheurs : ne les invitait-elle pas, en effet, à l'analyser comme un nouveau « référentiel d'action publique »<sup>1</sup> ? Il convenait alors de l'appréhender sous tous ses aspects : comme nouveau cadre cognitif et normatif de l'action publique locale, traduisant un changement d'interprétation du monde ; comme nouveau champ stratégique possible. L'appréhension de l'économie de la connaissance par les chercheurs était assez différente de celle des acteurs locaux. Tous exprimaient le souci de préserver un recul critique indispensable par rapport à l'usage à tous vents qui en est fait dans le discours ambiant et qui finit par se réduire à une injonction à caractère instrumental et normatif.

## Cadrage et définitions

Un intense besoin de définitions et de recadrage s'est ainsi fait sentir. Il s'est traduit par un échange collectif. Il a été convenu, dans ce livre, de réserver le terme d'« économie de la connaissance » à l'emploi qu'en font les économistes qui s'y réfèrent comme à une nouvelle discipline, à l'instar de ce que fut la naissance de l'économie industrielle en France lors de l'avènement de la grande industrie. On peut en situer l'émergence, historiquement, dans la rencontre entre une tendance longue à l'accroissement de la part du capital immatériel intangible (due notamment aux investissements en connaissance : recherche et développement, capital humain, éducation, formation) comme source principale de productivité, et un choc technologique, lié au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Celles-ci sont en effet porteuses de changements potentiels dans les formes d'organisation et d'innovation (plus collaboratives, plus tournées vers l'invention collective) et dans les *business models* (avec la centralité de l'accès au service et le dilemme que soulève la connaissance comme bien public).

La rencontre entre ces deux phénomènes (accroissement de la part du capital immatériel intangible et NTIC), observée au niveau macroéconomique, se produit principalement dans les secteurs soumis à un fort impératif d'innovation. La science et la technologie jouent un rôle important dans l'économie fondée sur la connaissance. De même a-t-il été convenu de réserver le terme d'« économie de l'innovation » aux processus impliquant une forte interaction entre science, recherche et technologie, en prêtant attention à la manière dont cette interaction est également impactée par le marché (par la prise en compte du client, de la consommation et des usages). L'un des phénomènes nouveaux tient au fait que, avec les NTIC, la

---

1. P. Muller, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, 2000, p. 189-208.

production de la connaissance s'opère elle-même au moyen de la connaissance. Cette action du savoir sur le savoir suppose une intense coopération des agents. L'économie de l'innovation à l'heure de l'économie de la connaissance se caractérise donc aussi par le processus de production de valeurs attaché de façon spécifique à la mutualisation des savoirs, au partage des connaissances et aux approches collaboratives. Ce qui distinguerait donc l'actuelle révolution technologique, ce n'est pas le rôle majeur du savoir ou de l'information mais l'application de ceux-ci au processus de création des connaissances.

La référence à l'« économie créative » s'entend aussi comme un processus au terme duquel la créativité, le savoir ou l'accès à l'information sont de plus en plus reconnus en tant que puissants moteurs d'entraînement de la croissance économique. Le terme « créativité » désigne la formulation d'idées nouvelles et l'application de ces idées à la production d'œuvres d'art, de produits culturels originaux, de créations fonctionnelles, autant que d'inventions scientifiques et d'innovations technologiques. Par souci de clarification, nous avons néanmoins convenu de réserver de préférence le terme d'« économie créative » aux activités culturelles et artistiques, afin de bien identifier dans notre analyse les nombreux projets urbains tournés vers cet objet.

Enfin, la société de la connaissance, qui regroupe les processus de production, de diffusion et de partage des savoirs, inclut l'ensemble des activités d'enseignement supérieur, de recherche et de formation ainsi que toutes les initiatives qui participent à la circulation des connaissances. Elle inclut aussi la question des relations entre sciences et société, même si elle n'épouse pas nécessairement toutes les thèses de la « nouvelle production des savoirs »<sup>2</sup>.

## Dynamiques territoriales et métropolisation

Cette option de traiter en champs séparés les différentes composantes, souvent confondues, de l'économie de la connaissance n'est pas sans incidence sur la construction de la problématique d'ensemble. Il en découle, en effet, différentes conséquences.

La première est d'introduire, par le biais de la *territorialisation*, un échelon intermédiaire dans le raisonnement relatif au rapport de l'économie de la connaissance à la métropolisation. Le terme de « territorialisation » doit ici s'entendre au sens de la géographie économique, c'est-à-dire comme une configuration, à géométrie variable, de réseaux de lieux, de liens et d'acteurs. Bien qu'une telle acception soit congruente avec l'approche de l'économie de la connaissance et la manière dont elle bouleverse les relations aux territoires, il paraissait néanmoins pertinent de la décliner aussi pour chacune des composantes identifiées.

---

2. M. Gibbons, C. Limoges, H. Nowotny et al., *The New Production of Knowledge: the Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, New York, Sage, 1994, 192 p.

La seconde conséquence est de mettre à mal toutes les visions déterministes du rapport économie de la connaissance/métropolisation, depuis celles qui font du développement métropolitain une retombée inéluctable et assurée de l'économie de la connaissance à celles qui escomptent son advenue par la grâce d'une offre territoriale affinée. Cela n'enlève rien à la thèse d'une affinité élective entre le « capitalisme cognitif » et le phénomène métropolitain. Cela souligne simplement que ce lien se construit et se décline différemment selon les agglomérations.

La troisième conséquence est de souligner les tensions inhérentes au processus de métropolisation lui-même : ainsi de la tension entre ancrage et mobilité, observée dans chacun des champs étudiés, l'ancrage des populations directement concernées par l'économie ou la société de la connaissance, de plus en plus mouvant et éphémère, se jouant d'avantage à une échelle multiscalaire. Ainsi, par exemple, du point de vue de la mobilité, on doit considérer avec attention les nouveaux dispositifs qui vont avec la société de la connaissance et la ville intelligente, tels que les *fab labs* du côté de l'innovation, les *learning centers* du côté de la formation et de l'accès aux connaissances et, plus généralement, les « tiers-lieux », nébuleuse floue mais qui transforme la ville.

Enfin, parmi les autres conséquences découlant de ces propositions, citons encore l'ouverture de champs stratégiques qu'elles représentent pour les acteurs locaux, loin des déterminismes mais pas pour autant libres de toute contrainte. C'est ici que l'analyse des politiques locales et l'échelle au niveau de laquelle elles se déploient prennent tout leur sens.

## L'organisation du livre

Les développements précédents expliquent que l'ambition de ce livre n'est pas de restituer les politiques publiques et les projets urbains, à travers dix monographies<sup>3</sup>, mais plutôt d'engager une démarche comparative des politiques publiques suivies par les métropoles, en les rapportant à chacune des quatre grandes rubriques thématiques identifiées ci-dessus. Le livre s'organise donc autour de quatre parties.

### Économie de la connaissance et dynamique de croissance métropolitaine

L'objet de la première partie est d'apprécier la contribution de l'économie de la connaissance à la dynamique de croissance et de développement des territoires, analysés à l'échelle métropolitaine. Il s'agit ici de considérer la connaissance moins comme un « bien économique spécifique » que comme un moteur de performance économique.

Les deux chapitres rassemblés dans cette partie posent les termes du débat, moins autour du constat, également partagé, d'une croissance économique plus forte dans les grandes aires urbaines, depuis les

---

3. Le travail de Popsu 2 donne lieu, par ailleurs, à la publication de telles monographies, métropole par métropole.

années 2000 (quoique différenciée selon les agglomérations), et du poids plus important des activités de la connaissance dans les grandes métropoles, que par la façon d'établir le lien entre ces deux constats. Ce débat prend place au cœur de discussions intra- ou interdisciplinaires, entre économie et économie territoriale. Deux lectures différentes de l'impact de l'économie de la connaissance sur la dynamique de croissance, ainsi que des articulations supposées entre dynamiques technopolitaines et dynamiques métropolitaines, sont proposées ici.

### **Économie de l'innovation et métropolisation**

La deuxième partie aborde le rapport entre économie de l'innovation et métropolisation, par le biais de la territorialisation des politiques d'innovation à l'heure de l'économie de la connaissance, voire par celui des « politiques de territorialisation de l'innovation ».

Cette partie regroupe trois chapitres, au statut quelque peu différent dans la manière dont ils combinent approches conceptuelles et approches empiriques. Tous trois fondés sur le constat d'une volonté affirmée des acteurs publics locaux en faveur de l'innovation, chacun développe une entrée singulière et apporte une pierre complémentaire à l'analyse de l'innovation et de sa territorialisation. Ils s'interrogent aussi sur le rapprochement ou le décalage qui s'opère entre innovation technologique et créativité au niveau des grandes aires urbaines et dans la construction métropolitaine.

### **De l'économie créative aux villes et quartiers créatifs**

Le livre aborde une troisième lecture de la relation entre économie de la connaissance et métropolisation, mais cette fois-ci à partir de l'économie créative. Les trois chapitres qui composent cette partie reviennent à Christine Liefooghe, intervenant ici comme chercheuse référente.

Constatant que « dans le monde politique, la notion de créativité se substitue à celle de culture », l'auteure entend percer les raisons de ce succès – sous l'influence des thèses de Charles Landry sur la ville créative ou de Richard Florida sur les classes créatives – ainsi que les enjeux de cette substitution de références et de vocabulaire.

Le déroulement de ces trois chapitres permet de passer d'un cadre général à un cadre plus singulier, d'une approche conceptuelle à une approche plus empirique, d'une démarche de géographie économique à une démarche plus urbanistique pour appréhender la territorialisation de la créativité sous différentes facettes et poser la question de sa relation à la métropolisation.

### **Société de la connaissance**

Enfin, c'est avec deux derniers chapitres, l'un consacré aux universités et à la transformation de leur relation aux territoires, dans le cadre des réformes dont elles sont l'objet, l'autre dédié aux cantines numériques, que le livre aborde la question de la société de la connaissance.

Ainsi, les travaux de Popsu 2 éclairent, sous de multiples facettes, les traductions urbaines d'une économie fondée sur la connaissance. ■

## Bibliographie

- **Cohendet P., Héraud J.-A. et LLerena P.**, « Une dynamique de l'innovation : une interprétation de l'approche de Michel Callon en termes de communautés de connaissance », in Akrich M. et al. (eds), *Débordements. Mélanges offerts à Michel Callon*, Paris, Presses des Mines, 2010, p. 87-106.
- **Foray D.**, *Économie de la connaissance*, Paris, La Découverte [2000], 2009.
- **Gibbons M., Limoges C., Nowotny H. et al.**, *The New Production of Knowledge: the Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, New York, Sage, 1994, 192 p.
- **Muller P.**, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, 2000, p. 189-208.
- **Paris T. et Veltz P. (dir.)**, *L'Économie de la connaissance et ses territoires*, Actes du colloque de Cerisy, Hermann, 2010, 312 p.
- **Schinn T.**, « Nouvelle production du savoir et triple hélice », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 141-142, 2002, p. 21-30.

L'économie de la connaissance entraîne-t-elle nécessairement de nouvelles dynamiques métropolitaines ? C'est un pas que franchissent bien souvent les économistes, à partir d'une surreprésentation des emplois cognitifs dans les grandes agglomérations, observée depuis les années 1990. Pourtant, l'exemple grenoblois apporte le plus vif démenti à un tel raisonnement, invitant au réexamen des outils et méthodes employés par les économistes. L'exercice révèle alors une fréquente identité des données et des indicateurs utilisés pour mesurer l'économie de la connaissance et l'économie métropolitaine. Dissocier les indicateurs de dynamique technopolitaine et de dynamique métropolitaine s'avère alors nécessaire. Le concept de « système productivo-résidentiel » conduit à une autre typologie des grandes aires urbaines plus à même de fournir les clés d'intelligibilité du fonctionnement des nouvelles configurations spatiales mais aussi des liens entre les métropoles et leur *hinterland*.

Le rapport entre économie de la connaissance et développement métropolitain se réfère ici aux théories du capital humain, de la croissance endogène et aux modèles de la nouvelle géographie économique. Le différentiel de croissance constaté entre les villes, selon le critère de taille, est ici attribué à la localisation privilégiée du capital humain dans les grandes aires urbaines et à son rôle moteur, en tant que principal facteur de productivité, dans la croissance économique des régions et plus encore des métropoles. C'est ainsi qu'en France, hormis le cas spécifique de l'agglomération parisienne, la croissance progresse plus vite dans les métropoles qui comptent plus de 200 000 emplois que dans les zones urbaines de second rang comprises entre 100 000 et 200 000 emplois. Tous ces éléments confirmeraient le creusement des inégalités entre les villes.



Ne disposant ni des mêmes ressources ni des mêmes potentiels de croissance, les grandes agglomérations connaissent des trajectoires différentes vers l'économie de la connaissance. Leurs orientations privilégiées vers l'économie de l'innovation ou vers l'économie créative semblent bien s'inscrire dans des sentiers de dépendance, en fonction de leur héritage. Pourtant, ces métropoles disposent aussi de marges de manœuvre qui s'expriment en particulier au niveau des projets urbains. Ce chapitre se démarque des approches déterministes ou réductrices qui associent à l'économie de la connaissance des modèles définis d'innovation. Il restitue aux politiques locales une dimension stratégique. Il en propose une typologie à partir de l'analyse comparée de sept agglomérations.

Dans un contexte marqué depuis une quinzaine d'année par la prégnance accrue des dispositifs étatiques et des politiques *top-down* en matière d'innovation, comment s'apprécie la capacité propre des politiques locales à inscrire leurs territoires dans des réseaux d'innovation ? Quels moyens les acteurs locaux engagent-ils ? Quelles alliances économiques, politiques et institutionnelles développent-ils dans cette perspective ?

À travers l'analyse comparée de trois agglomérations, ce sont deux dimensions de l'analyse des politiques publiques qui sont exposées : une dimension « cognitive » à travers la représentation par les acteurs locaux de ces réseaux et des « systèmes d'innovation localisés », et une dimension stratégique axée sur la problématique du soutien à l'innovation et à la constitution de réseaux localisés, initiateur d'actions stratégiques pour les acteurs locaux.



À partir de la conception collective des innovations ou au rôle des communautés de pratiques ou des communautés de connaissance, mises en avant par les sciences de gestion, ce chapitre s'intéresse aux politiques d'innovation territorialisées et au développement local créatif. Parmi les formes nouvelles d'innovation, l'innovation « *by design* », par exemple, exige une mise en réseau de nombreux acteurs (dont les utilisateurs) et suppose des dispositifs systémiques et territorialisés. Cette analyse se prolonge par une réflexion sur les transformations des processus d'innovation et leurs modalités d'articulation aux politiques territoriales. Il en ressort que la place et le rôle de la créativité doivent être mieux pris en compte dans l'analyse des processus cognitifs.

En quoi et comment la créativité peut-elle œuvrer en tant que nouvelle ressource pour les territoires ? Il peut s'agir de la marchandisation des capacités cognitives ou bien des richesses créées par la présence des talents et par les activités créatives, voire par l'innovation. La créativité peut aussi apparaître comme une ressource si elle agit comme un facteur d'attractivité des villes. Dans un contexte de changement économique et de transformation des politiques publiques, il existe donc différentes façons de concevoir la créativité comme ressource potentielle pour les territoires. Ce chapitre précise le statut de la créativité au regard de l'économie territoriale.

Quelle place occupe l'économie créative dans les trajectoires de développement des métropoles françaises ? Les différences entre les aires urbaines sont ici rapportées à leurs trajectoires économiques spécifiques. Si Nantes, Lille et Marseille, se sont impliquées dans l'économie créative mais selon des modèles différents, elles ont toutes été confrontées à l'effondrement de pans entiers de leurs anciennes activités. Comment cette implication s'articule-t-elle avec des stratégies de régénération urbaine ? Les exemples de Toulouse et de Roubaix soulignent les différences de trajectoires empruntées. La ville créative « en train de se faire », « entre initiatives privées et expérimentations politiques », montre la diversité des capacités stratégiques des villes et des nouveaux lieux/liens qui voient le jour : bâtiments iconiques, quartiers créatifs, recherche de mise en réseaux de communautés de connaissance autour des cantines numériques, des tiers-lieux et des *living labs*.



L'approche adoptée ici est celle de l'aménagement des villes, quartiers et lieux iconiques en tant que laboratoires urbains de la créativité. Les quartiers culturels et créatifs ayant partie liée avec les villes industrielles en crise, ce chapitre propose une grille de lecture de leurs stades d'évolution auxquels sont associées différentes sources de création de valeur économique. L'exemple du projet de l'Île de Nantes à travers ses étapes et bifurcations permet d'explorer les modes de faire la ville du point de vue des autorités publiques. L'examen d'autres projets permet de s'interroger en particulier sur l'articulation des échelles du quartier, de la ville et de la métropole. Concluant à l'antinomie possible du couple quartiers/métropoles, ou plus exactement quartiers/métapoles, ce chapitre souligne le risque fonctionnaliste qui guette les quartiers créatifs imaginés par les autorités publiques.

années 1990. La mise à disposition, par la Samoa, d'espaces à bas coût dans des bâtiments industriels en attente de réhabilitation a fait de ces friches un espace d'expérimentation de nouvelles relations productives basées sur des relations de proximité<sup>53</sup>. Le projet de cluster créatif qui s'élabore en 2008 compose avec les « coups partis » (palais de justice, pépinière...) et les programmes d'immeubles de bureaux bien avancés dans leur programmation, dans le voisinage des halles Alstom, qui cristallisent le projet de cluster culturel et créatif.

La preuve, s'il en fallait, de la multiplicité des potentiels envisagés se trouve dans la variété des dénominations qui ont circulé autour du devenir des halles Alstom : campus des arts en 2006, autour d'une relocalisation de formations artistiques et culturelles ; cluster créatif en 2007, à connotation économique et porté par Nantes Métropole ; cité de la connaissance ou pôle d'excellence des industries créatives pour la Samoa, pour valoriser les proximités et construire un écosystème d'innovation. Sont aussi convoqués les modèles internationaux : écomusées ou centres de culture scientifique, technique et industrielle, le musée des sciences de Barcelone, la Cité du design de Saint-Étienne, les Entrepôts de Lisbonne, les opérations de Manchester ou Birmingham, le quartier des spectacles de Montréal ou le quartier Saint-Roch de Québec. Sont discutés les concepts de cluster de Michael Porter, de territoire apprenant, d'écosystème créatif, de campus habité, de centralité, de ville créative de Landry, etc. Ce foisonnement de concepts et de modèles mobilisés lors des débats et des études montre cette « conception émergentiste de l'action publique ». Parmi toutes ces pistes va finalement s'imposer en 2009 la dénomination de Quartier de la création, préférée à celle de cluster de la création, en référence à la nouvelle ambiance urbaine que le projet veut incarner.

### ***Un quartier, un bâtiment iconique, une ambiance urbaine***

La rénovation des halles Alstom constitue le point d'orgue de l'évolution du Quartier de la création. Les 25 000 m<sup>2</sup> de bâtiments industriels et les voies de circulation intérieures seront, entre 2014 et 2018, complètement restructurés selon le projet de l'architecte Franklin Azzi<sup>54</sup>, sélectionné en 2011 (voir photo ci-contre). Certains bâtiments ont d'ores et déjà été détruits, qui laisseront place à deux rues piétonnes et à un « parvis des arts », pour faire « écho à la logique de croisements et d'échanges qui nourrissent la créativité et participent à la cohésion sociale<sup>55</sup> », et pour créer une connexion avec le reste du quartier et de la ville. Des verrières remplacent murs et toits, afin de mettre en valeur l'ossature métallique propre à cette architecture industrielle et contribuer à l'ouverture, réelle et symbolique, d'un espace industriel jadis compact, clos et interdit au public. L'expérience de Franklin Azzi en bâtiments BBC (basse consommation énergétique) permettra aussi de faire de cette réhabilitation un projet exemplaire en matière de performance énergétique, dans la philosophie de la « ville durable » qui prélude aux projets de l'île de Nantes.



Projet Franklin Azzi pour les halles Alstom au cœur du quartier de la création, île de Nantes. © Franklin Azzi.

Les institutions qui feront battre ce cœur du Quartier de la création sont au nombre de cinq : l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole, l'université, la cantine numérique, le cluster Quartier de la création et la plateforme régionale d'innovation Design'in<sup>56</sup>. Les halles 4 et 5, où est née une dynamique de cluster, expérimentale et éphémère, entre des entrepreneurs créatifs pendant la phase pionnière du projet, accueilleront en 2017 l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole, qui vise à devenir un pôle d'excellence artistique par un travail en réseau avec les autres acteurs culturels et les autres écoles (architecture, communication, design, numérique...) de l'île de Nantes. Une autre halle accueillera le pôle d'animation du cluster Quartier de la création et la plateforme régionale d'innovation Design'in, ainsi qu'un espace de restauration à vocation pédagogique, autour de la gastronomie locale. La halle 6 se partagera entre un hôtel d'entreprises, une cantine numérique<sup>57</sup> et le pôle universitaire interdisciplinaire dédié aux cultures numériques. L'université y proposera des formations dédiées à divers métiers du numérique<sup>58</sup> et un pôle de recherche et d'innovation autour des usages du numérique<sup>59</sup>. Des partenariats ont été signés avec d'autres acteurs de la culture, du numérique, du design, etc. pour constituer un écosystème innovant autour d'outils spécifiques de l'économie collaborative : un *fab lab* Art, Architecture et Design (fabrication numérique, prototypage rapide), un *user lab* Usages et nouveaux médias (laboratoire d'innovation ouverte, appelé aussi *living lab*) et des espaces de

Pour traiter de la place des universités dans l'économie et la société de la connaissance, le choix s'est porté ici sur le rôle de l'université dans la ville (opérations Campus dont celui de Bordeaux et projets urbains), sur sa contribution à l'attractivité des territoires et sur sa place dans le jeu des acteurs locaux. En effet, la conjoncture a été récemment marquée par une série de réformes de l'université qui ont contribué à la désigner comme un acteur potentiel de l'aménagement et par le changement de statut des communautés urbaines devenues métropoles. Les échanges et la coopération entre universités et métropoles en ont-ils été facilités ? Malgré des rapprochements opérés suite aux montages de schémas ou projets d'aménagement et la création de partenariats nouveaux dans le cadre des plans Campus, universités et collectivités territoriales conservent leur distance, obéissant à des logiques d'action différentes.

Ce chapitre propose une synthèse approfondie des travaux et expériences de cantines numériques dans une démarche comparative élargie. L'historique et l'approche généalogique de celles-ci conduisent à l'établissement d'une typologie en fonction des objectifs poursuivis, des mythes fondateurs, des communautés impliquées, des formes de gouvernance. Il n'y a donc pas un seul modèle de cantine numérique, mais plusieurs : du lieu que s'approprie la communauté numérique au lieu consacrant l'accès public à Internet, en passant par des logiques sociales et solidaires. L'exemple de Toulouse, sous le mandat de Pierre Cohen, permet d'aller plus loin encore, en suggérant un possible passage de la « tribu informatique » à un usage visant à « faire société ». Les cantines participeraient ainsi de la « société de la connaissance ».



## Les auteurs

Bernard Bensoussan,  
Raphaël Besson,  
Élisabeth Campagnac-Ascher,  
Maurice Catin, Sarah Cordonnier,  
Hélène Dang Vu,  
Christophe Demazière,

Emmanuel Eveno, Jacques Fache,  
Jean-Alain Héraud,  
Charles-Édouard Houllier-Guibert,  
Christine Liefoghe, Rachel Linossier,  
Olivier Ratouis, Magali Talandier  
et Christophe Van Huffel.

L'attrait des collectivités locales pour l'économie de la connaissance s'est traduit récemment, dans plusieurs agglomérations, par le lancement de nombreux projets urbains. Bien que couvrant un champ très large d'actions publiques, de l'économie de l'innovation à l'économie créative en passant par la formation et l'éducation, tous se veulent emblématiques de l'économie et/ou de la société de la connaissance. Au-delà d'une nécessaire définition de ce que recouvrent ces notions, ce livre poursuit une triple ambition : élucider le statut de l'économie de la connaissance dans le développement territorial et le processus de métropolisation ; identifier sa place et ses enjeux dans les stratégies urbaines ; en apprécier les retombées sur la « fabrique » urbaine à partir d'exemples de projets.

Soulignant la nécessité de décliner l'économie de la connaissance en ses diverses composantes, il aborde ces questions à travers 4 axes thématiques : économie de la connaissance et dynamiques de croissance ; économie de l'innovation ; économie de la créativité ; société de la connaissance. Il contribue à mettre à mal toute vision déterministe du rapport économie de la connaissance/métropolisation et à souligner le rôle des politiques publiques dans les orientations suivies.

La plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines – Popsu – met en dialogue l'expertise des acteurs locaux et les savoirs des milieux de la recherche pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires. Elle vise également à capitaliser les connaissances établies sur les métropoles et à en assurer la diffusion auprès du public concerné.



ISBN : 978-2-281-11964-0  
editionsdumondeur.com

